



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R28-2025-194

PUBLIÉ LE 5 NOVEMBRE 2025

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2025-11-05-00002 - DELEGATION DE SIGNATURE HUARD
BOSROUMOIS C 1080 AG (2 pages)

Page 3

EPF Normandie

R28-2025-11-05-00002

DELEGATION DE SIGNATURE HUARD
BOSROUMOIS C 1080 AG

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL à Madame Agnès GIRARD

Le Directeur général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'Interventions signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la commune de BOSROUMOIS en date du 25 avril 2025, après décision du Directeur Général de l'EPF de Normandie du 16 avril 2025 et délibération du Conseil Municipal de BOSROUMOIS du 3 avril 2025,

Considérant le projet d'acte de vente établi par Société par Actions Simplifiée « RIVES DE SEINE & ASSOCIES », titulaire d'Offices Notariaux situés à GRAND-COURONNE et ROUEN, avec le concours de Maître Véronique ZERATH notaire à MOULINS (03000), ayant reçu l'accord préalable de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Agnès GIRARD, chargée d'opérations foncières de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'office notarial susnommé, par lequel l'EPF Normandie procède à l'acquisition auprès de :

Madame Jocelyne Eugénie CORNIERE, née à LE-BOSC-ROGER-EN-ROUMOIS (27670) le 1^{er} août 1943, retraitée, demeurant à SOISY-SUR-SEINE (91450) 9bis rue du Grand Veneur, EHPAD Les Tilleuls, veuve de Monsieur Louis André Victor HUARD et non remariée,

D'une cour mesure sise à BOSROUMOIS (27) 304 rue du Froc Duhamel, cadastrée section C numéro 1080 pour une contenance de 2ha 15a 59ca,

Moyennant le prix de **TROIS CENT DIX MILLE EUROS (310.000 €)** en valeur libre, auquel s'ajoute une commission d'agence d'un montant de 24.800 Euros TTC à la charge de l'acquéreur, qui seront réglés entre les mains de la SAS RIVES DE SEINE & ASSOCIES, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, Signé le 04-11-2025

Le Directeur général

Gilles GAL

✓ Certifié par  yosign

Notifiée à Madame Agnès GIRARD, le Signé le 04-11-2025

Signature de l'intéressée :

Agnès GIRARD

✓ Certifié par  yosign